

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL  
DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

INSTITUT DE RECHERCHES  
AGRONOMIQUES TROPICALES ET DES CULTURES  
VIVRIERES

JOURNEES D'ETUDES  
SUR LA RECHERCHE ET LA VULGARISATION  
(RUFISQUE, 8-13 Janvier 1973)

BREF PLAIDOYER  
EN FAVEUR DE LA MOTORIZATION AU SENEGAL

par

R. TOURTE, J. MONTIER, J. LE CRAZ

Communication verbale présentée  
le 13 Janvier 1973

Centre National de Recherches agronomiques  
de BANBEY (Sénégal)

BREF PLAIDOYER  
EN FAVEUR DE LA MOTORISATION AU SENEGAL

I.- LE DOSSIER EST DIFFICILE A DEFENDRE EN RAISON DES ECHECS CUISANTS ENREGISTRES DANS LES ANNEES CINQUANTE

Il faut cependant se souvenir que l'on a voulu, à l'époque, plaquer une technologie, élaborée dans d'autres conditions et en outre encore peu affirmée, sur un milieu absolument pas préparé (paysannat, infrastructures, etc...).

Depuis les choses ont changé et la machine, par le biais de la culture attelée, se répand dans les campagnes.

II.- CERTAINES REGIONS DU SENEGAL NE PEUVENT ETRE REELLEMENT MISES EN VALEUR QUE GRACE A LA MOTORISATION

1°/- Zones irrigables de la Vallée du Sénégal

Des centaines de millions ont déjà été investis dans ces zones sans que des recherches sérieuses aient été préalablement entreprises. L'absence de recherches en motorisation peut expliquer en partie certains échecs enregistrés dans ce domaine.

Les caractéristiques de sol rendent difficile l'emploi d'autres moyens (les études de systèmes d'exploitation que nous menons actuellement le prouvent).

Le coût élevé des aménagements à l'hectare nous contraint à une intensification élevée.

2°/- Zones irrigables de la Casamance

Certaines rizières telles les rizières de Mangroves nécessitent des investissements tout aussi importants que ceux de la Vallée du Fleuve. La réalisation des opérations culturales y pose des problèmes voisins.

3°/- Zones des terres noires et sols vertiques (Thiès Sud) où les contraintes pédoclimatiques sont aussi importantes que celles qui existent sur le Fleuve; de plus la mise en valeur de ces zones est d'autant plus impérative qu'elles constituent des déserts humains au milieu de zones surpeuplées.

4°/- Sols beiges de plateau du Sine Saloum Sud et Est relativement argileux (30 à 35 % d'argile à 25-30 cm), actuellement peu exploités et dont la mise en valeur peut accroître sensiblement les possibilités en surfaces cultivées de ces zones, sur des sols particulièrement intéressants.

III.- DANS LES ZONES EXONDES OU LA VOCATION ACTUELLE EST LA CULTURE ATTELEE, LA RESOLUTION DES CONTRAINTES DE TRAVAIL NE PEUT DEJA, DANS CERTAINS CAS, SE FAIRE PAR LES SEULS MOYENS DE LA CULTURE ATTELEE

a). Contraintes de travail au moment des travaux de récolte et traitement des récoltes

- battage des céréales
- égoussage de l'arachide
- décorticage, moûture des mils et sorghos (libération de la femme)

b) Contraintes de travail pour les travaux lourds notamment labours de préparation et de fin de cycle

c) Résolution de la contrainte d'affouragement : fauchage par exemple

d) Transports divers à partir d'une certaine surface, si l'on envisage la récolte de sous produits de récolte ou de fourrages en vue de l'embouche bovine.

e) Dessouchage mécanique avec engins rotatifs sur tracteur à roues

Quand on parle motorisation on a trop souvent tendance à penser tracteur ; cela concerne aussi bien le petit moteur à la ferme actionnant des moulins et autres instruments d'intérieur de ferme que le gros tracteur ou le petit motoculteur.

IV.- A PARTIR D'UN CERTAIN NIVEAU D'INVESTISSEMENTS A L'UNITE DE SURFACE, SEULE LA MOTORISATION POURRA PERMETTRE D'ATTEINDRE A DES PRODUCTIVITES CAPABLES DE LES RENTABILISER

Ce sera certainement le cas de beaucoup des aménagements hydro agricoles (notamment irrigation à partir de nappes souterraines) envisagés par le Gouvernement du Sénégal.

V.- LA MOTORISATION EST UN PUISSANT MOYEN DE VALORISATION DE L'ENERGIE HUMAINE et, par voie de conséquence, de la libération de l'homme et de sa promotion, par réduction de la fatigabilité et de la durée de son travail.

D'après une étude réalisée par le CNERMA, en France, la productivité comparée de l'énergie humaine a pu être ainsi évaluée, au cours des temps :

Degré de mécanisation	Traction animale évoluée	Traction animale évoluée + début de motorisation	Motorisation intégrale
Période de référence	1861-1866	1936-1938	1965-1967
1. Indice du volume de production	100	130	205
2. Indice de la capacité de travail de la main d'oeuvre	293	220	100
3. Rapport			
$\frac{1}{2}$ Productivité quantitative de l'heure de travail	$\frac{100}{293} = 0,34$	$\frac{130}{220} = 0,59$	$\frac{205}{100} = 2,05$
4. Indice pour le rapport 3 par rapport à la base 100 1861-1866	100	173	600

VI.- L'ACCROISSEMENT DU COUT ET LA RAREFACTION DE LA MAIN D'OEUVRE peuvent rapidement motiver la motorisation dans certaines régions.

C'est dans ces régions que l'IRAT démarre ou envisage des tests "à l'entreprise", pour approcher l'acceptabilité par le paysan et le coût d'opportunité qu'il consentira à payer pour une introduction progressive de la motorisation dans la réalisation de certaines façons particulièrement contraignantes pour lui (cf Expériences et perspectives de motorisation : La motorisation en milieu paysan, pourquoi pas ? par J. MONNIER et R. TOURTE Seminaire de Machinisme agricole. CNRA Bambey, Janvier 1971).

Tourte René, Monnier J., Le Craz J. (1973)

Bref plaidoyer en faveur de la motorisation au Sénégal

In : Tourte René (éd.). Actes des journées d'études sur la recherche et la vulgarisation

Dakar : Ministère du Développement Rural, 261-264

Journées d'Etudes sur la Recherche et la Vulgarisation,  
Rufisque (SN), 1973/01/08-13